

Recherches sociographiques



Les attitudes politiques des jeunes et de leurs parents : une étude longitudinale

Léon Bernier

Volume 19, numéro 1, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055775ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055775ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, L. (1978). Les attitudes politiques des jeunes et de leurs parents : une étude longitudinale. *Recherches sociographiques*, 19(1), 103–134.
<https://doi.org/10.7202/055775ar>

Résumé de l'article

S'appuyant sur les récents développements de l'analyse générationnelle, l'article présente une comparaison longitudinale des attitudes politiques d'une cohorte de jeunes Québécois francophones et de leurs parents, en tenant compte de trois facteurs explicatifs: l'effet de maturation, l'effet de génération et l'effet de période. Les résultats de l'étude, qui porte sur la période 1972-1975, démontrent l'importance de situer la comparaison des jeunes et des adultes dans une conjoncture historique concrète. Mettant en évidence l'influence déterminante du facteur conjoncturel sur les attitudes des jeunes et des adultes, l'article fait voir la difficulté de conclure de façon simple à l'existence d'un écart générationnel entre jeunes et adultes. Une hypothèse paraît toutefois se dégager : par rapport aux adultes de la génération de leurs parents, les jeunes se caractériseraient par des idéaux politiques plus affirmés, moins sujets à l'influence d'éléments conjoncturels, ce qui laisse entrevoir un processus de changement à long terme dans les attitudes politiques des Québécois.

LES ATTITUDES POLITIQUES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS : UNE ÉTUDE LONGITUDINALE *

S'appuyant sur les récents développements de l'analyse générationnelle, l'article présente une comparaison longitudinale des attitudes politiques d'une cohorte de jeunes Québécois francophones et de leurs parents, en tenant compte de trois facteurs explicatifs : l'effet de maturation, l'effet de génération et l'effet de période. Les résultats de l'étude, qui porte sur la période 1972-1975, démontrent l'importance de situer la comparaison des jeunes et des adultes dans une conjoncture historique concrète. Mettant en évidence l'influence déterminante du facteur conjoncturel sur les attitudes des jeunes et des adultes, l'article fait voir la difficulté de conclure de façon simple à l'existence d'un écart générationnel entre jeunes et adultes. Une hypothèse paraît toutefois se dégager : par rapport aux adultes de la génération de leurs parents, les jeunes se caractériseraient par des idéaux politiques plus affirmés, moins sujets à l'influence d'éléments conjoncturels, ce qui laisse entrevoir un processus de changement à long terme dans les attitudes politiques des Québécois.

Les notions de génération et de conflits de génération constituent un bel exemple de la relation qui peut exister entre l'histoire sociale et l'étude des phénomènes sociaux. La recrudescence de l'intérêt porté aux phénomènes générationnels depuis la fin des années 1960 n'est en effet certainement pas indépendante des importants événements sociaux qui, au même moment, ont semblé opposer jeunes et adultes dans plusieurs sociétés occidentales. On pourrait, autour de cette utilisation récente du concept de génération, engager une longue réflexion sur les rapports entre le discours idéologique et le discours scientifique. Nous sommes en effet devant un concept largement utilisé dans les débats publics, qui recouvre de multiples significations et dont le statut théorique demeure vague. Ceci explique d'ailleurs les résultats souvent

* Cet article est une version modifiée d'une communication présentée au Congrès des Sociétés savantes, Québec, mai 1976. Il s'inscrit également dans le cadre du projet ASOPE. On trouvera plus de détails dans : P.-W. BÉLANGER et G. ROCHER (1972). L'auteur tient à remercier Pierre-W. Bélanger, Paul Béland, Louise Laforce, Guy Legault, Alain Massot et Pierre Roberge pour leurs commentaires critiques sur des versions antérieures de ce texte et le Programme F.C.A.C. du Ministère de l'éducation du Québec pour son appui financier.

contradictoires des recherches comparant les attitudes des jeunes et des adultes.

Il faut préciser que les travaux les plus récents sur les phénomènes de génération se sont attaqués à une tâche de clarification conceptuelle en intégrant la notion de génération dans une théorie plus large de la stratification sociale en fonction de l'âge.¹ Grâce à ce souci de rigueur analytique des dernières années, les études sur les rapports intergénérationnels ont cessé de produire des résultats spectaculaires et contradictoires et ont par contre contribué à montrer le caractère complexe des rapports entre phénomènes de génération et changement social. C'est ainsi que l'on a commencé à mettre en relation les conflits de génération avec d'autres formes de rapports sociaux comme les rapports de classe. Pour LAUFER et BENGTON (1974), l'unité de génération se définit par la localisation commune dans un même espace social et doit donc être vue comme réunissant « l'ensemble des individus actifs et conscients à l'intérieur d'un groupe d'âge et faisant partie d'une même strate sociale... » (p. 195). Le caractère complexe des conflits de génération a pu également être démontré grâce à l'introduction, dans les études empiriques comparant les croyances des jeunes et des adultes, de la distinction entre les attitudes ou croyances périphériques et les orientations aux valeurs ou croyances centrales. Selon L.E. THOMAS (1974), les études empiriques concluant à l'absence d'un conflit de génération se sont surtout centrées sur le palier des attitudes tandis que celles démontrant l'existence d'un tel conflit ont principalement mis l'accent sur ce qu'il appelle les croyances centrales.

Il faut également mentionner l'apport, au plan méthodologique, de l'analyse de cohorte qui a mis en évidence l'importance d'une distinction analytique entre trois types de facteurs interreliés dans l'étude des phénomènes de génération : le facteur histoire (ou conjoncture), le facteur âge et le facteur génération proprement dit.²

Un autre problème méthodologique qui a retenu l'attention des auteurs étudiant les écarts d'attitudes entre jeunes et adultes concerne le choix entre la mise en relation d'échantillons pairés (parent-enfant) et la comparaison de données d'agrégats. Faisant la revue d'une série d'études ayant utilisé l'une ou l'autre approche, R.W. CONNELL (1972) en arrive à la conclusion que les études sur des paires démontrent en général une faible correspondance entre les attitudes des jeunes et celles de leurs parents, tandis que les recherches basées sur une comparaison d'agrégats indiquent la plupart du temps une similitude des générations.

1. Cet effort théorique auquel s'ajoute une réflexion méthodologique importante se trouve en particulier dans l'ouvrage de Matilda W. RILEY *et al.* (1972). Signalons également l'article important de Richard G. BRAUNGART (1974) concernant les modèles historiciste (Mannheim) et fonctionnaliste (Eisenstadt) d'explication des conflits de génération.

2. On pourra se référer aux articles de SCHAIE (1965), EVAN (1959), RYDER (1965) et BUSS (1974).

Sans pousser plus loin ce bref tour d'horizon sur le contexte actuel de la recherche concernant les phénomènes de génération, qu'il nous suffise de dire que ce domaine de recherche semble avoir dépassé le stade des grands affrontements au sujet de l'existence ou non d'un conflit de générations pour s'engager dans une véritable analyse générationnelle.

Ce champ d'analyse reste encore peu développé en contexte québécois. Deux études récentes en milieu urbain, celle de R. LALIBERTÉ (1973) pour la région montréalaise et celle de C. DELUDE-CLIFT et É. CHAMPOUX (1973) pour la ville de Québec, présentent des contributions intéressantes à l'analyse concrète des rapports, au plan de l'univers culturel, entre l'appartenance générationnelle et l'appartenance de classe. Ces deux études comportent toutefois les mêmes limites : non seulement la comparaison qui y est établie entre les attitudes des parents et des enfants porte-t-elle sur des échantillons très restreints, elle s'appuie en outre sur des observations provenant, dans les deux cas, de jeunes dont l'âge varie entre treize et dix-huit ans, donc qui ne sont pas au même stade de formation de leurs attitudes et qui sont également susceptibles d'appartenir à des générations différentes. Comme ces études sont par ailleurs de nature transversale et portent ainsi sur un seul moment d'observation, elles n'offrent également aucune possibilité d'établir une distinction entre effet de maturation, effet de génération et effet de période. À cet égard, les données de la recherche ASOPE, sur lesquelles s'appuie la présente étude, offrent l'avantage de permettre l'application d'un cadre d'analyse longitudinal et donc d'aborder la comparaison jeunes/adultes d'un point de vue dynamique.

Nous présentons ici une première série de résultats descriptifs montrant comment ont évolué, entre 1972 et 1975, les réponses des jeunes et celles de leurs parents à une série de questions d'attitudes à l'égard de la société québécoise. Les résultats analysés concernent un sous-échantillon de jeunes Québécois francophones qui, en 1972, étaient tous étudiants en secondaire V et qui, trois ans plus tard, étaient soit aux études dans une institution universitaire ou collégiale, soit sur le marché du travail depuis un an ou deux. Ces jeunes avaient, en 1972, entre dix-sept et dix-neuf ans, tandis que plus de 80% de leurs parents avaient de quarante à cinquante-cinq ans.

Même si les deux strates d'âge que nous comparons sont reliées entre elles par un rapport de filiation, l'objectif de l'étude ne se situe pas sur le plan de l'influence réciproque qui peut s'établir, dans la famille, entre les parents et leurs enfants. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une étude sur le processus de socialisation à l'intérieur du cadre familial. La perspective adoptée se veut macro-sociologique. En comparant les jeunes à leurs parents, nous prenons deux strates d'âge qui, au cours de la période de jeunesse, ont connu des expériences sociales et historiques très différentes, ce qui, selon l'hypothèse générationnelle de MANNHEIM (1952) devrait se traduire dans des façons distinctes de percevoir la réalité et de réagir en face des événements.

L'intervalle de temps que nous étudions ici est relativement court et ne constitue pas, à première vue, un moment historique aussi fortement marqué qu'a pu l'être, par exemple, la «révolution tranquille». Pour caractériser cette période, il faut bien sûr parler de la crise économique qui, au Québec comme dans plusieurs autres sociétés occidentales, a fait suite à une période d'abondance et de croissance accélérée. Au plan politique, le Québec devait connaître, au cours de cette période, une élection provinciale où le Parti Libéral fut reporté au pouvoir avec une immense majorité, mais où également le Parti Québécois devint l'opposition officielle au parlement, ce qui devait contribuer à renforcer l'image institutionnelle d'un parti représentant une option à la fois indépendantiste et social-démocrate. L'un des phénomènes majeurs de la réalité socio-politique et québécoise, pour ces années-là, fut par ailleurs la présence d'une très forte opposition extra-parlementaire qui devait s'articuler principalement autour d'un affrontement direct des centrales syndicales et des représentants du pouvoir politique. C'est donc dans ce contexte que nous situons la comparaison des attitudes politiques de nos deux strates d'âge, et même si l'optique que nous adoptons ici ne relève pas à proprement parler de l'analyse historique, nous devons tenir compte de ces éléments conjonctureux à titre de facteurs pouvant expliquer des changements d'attitudes observés soit chez les jeunes, soit chez leurs parents.

Un trait distinctif important des deux strates d'âge que nous comparons réside par ailleurs dans le moment où elles sont respectivement rendues dans leur cycle de vie, ce qui n'est pas sans compliquer l'analyse, en particulier pour ce qui concerne les jeunes. S'il est légitime de poser comme postulat l'absence de variation d'attitude attribuable, chez les adultes, à un vieillissement de trois ans, la question d'un effet possible de la maturation sur les attitudes des jeunes ne peut être ignorée. En outre, le période d'âge où se trouvent les jeunes de notre échantillon correspond à celle où les auteurs situent habituellement l'émergence des attitudes politiques propres à une génération.³ D'un point de vue analytique, ceci veut donc dire que la dimension générationnelle ne devra pas être cherchée uniquement dans la comparaison des deux strates d'âge (permanence de l'écart entre jeunes et adultes à l'intérieur d'un intervalle de temps donné), mais également au niveau du processus de changement (renforcement dans le temps d'une position initiale) affectant les attitudes mêmes des jeunes.

Pour ces derniers donc, trois types de facteurs pourront être appelés pour expliquer les changements d'attitudes entre les deux périodes observées : la conjoncture, la maturation, et le facteur générationnel. Nous attribuerons par ailleurs les changements affectant les attitudes des parents à la seule influence de la conjoncture, ce qui nous permettra de résoudre partiellement l'ambiva-

3. Mannheim situe autour de dix-sept ans l'âge où l'individu commence à se questionner et à réfléchir sur son environnement; pour LAMBERT (1972), la conscience politico-culturelle se développe normalement entre dix-huit et vingt-six ans.

lence de l'explication concernant les transformations d'attitudes chez les jeunes. Nous posons par ailleurs un autre postulat qui limitera la portée explicative du facteur de maturation chez les jeunes : nous parlerons d'effet de maturation uniquement pour les cas où le changement observé dans les attitudes des jeunes fera voir un rapprochement par rapport à la position initiale des parents.

Avant de présenter les résultats de l'étude, il faut signaler les limites posées par la taille de l'échantillon utilisé. L'analyse porte en effet sur un sous-échantillon de cent trente-cinq jeunes et leurs parents, pour lesquels nous disposons de données comparables aux deux périodes. Ce sous-échantillon s'est avéré valide après comparaison avec l'échantillon plus vaste d'où il est issu et ce, en regard des distributions à certaines variables de composition (sexe, statut socio-économique) et en regard des résultats (aux deux périodes) pour les variables d'attitudes que nous analyserons. Toutefois, la petitesse de l'échantillon rend pratiquement impossible la prise en considération de variables indépendantes susceptibles d'expliquer une part de la variation dans les attitudes. Pour cette raison, nous nous limiterons donc à une simple comparaison des attitudes des jeunes et de leurs parents sans établir des distinctions pour des sous-catégories de sujets. De telles analyses seront possibles lorsque sera disponible, d'ici quelques mois, l'ensemble des données longitudinales d'une autre cohorte du projet ASOPE, c'est-à-dire celle des jeunes qui au temps I de la collecte étaient étudiants en secondaire I. Nous disposerons alors d'un échantillon beaucoup plus vaste.

A) *Satisfaction à l'endroit de la société québécoise*

Comme premier indicateur des attitudes politiques respectives des jeunes et de leurs parents, nous allons examiner les résultats obtenus à une question de satisfaction générale à l'endroit de la société québécoise.⁴ En raison de son contenu global, cette question est susceptible de recouvrir plusieurs sous-dimensions, ce qui constitue une limite pour l'interprétation des résultats. De plus, un changement observé dans les réponses à cette question pourra signifier soit que la satisfaction/insatisfaction a suivi une transformation des conditions sociales, soit que le point de vue des sujets interrogés s'est modifié avec le temps face à une situation sociale considérée comme stable pour l'essentiel. Prise isolément, la question de satisfaction générale à l'égard de la société québécoise devrait donc être interprétée avec beaucoup de précautions. Cependant, elle fournit un point de départ intéressant en vue de l'exploration d'attitudes politiques plus spécifiques.

Les résultats comparatifs du sondage réalisé en 1972 indiquent pour cette période une différence assez marquée entre les distributions respectives des

4. Cette question était formulée comme suit : « De façon générale, êtes-vous satisfait(e) de la société québécoise telle qu'elle est actuellement ? » (1. très satisfait ; 2. satisfait ; 3. insatisfait ; 4. très insatisfait.)

TABLEAU 1

Satisfaction à l'égard de la société québécoise.
Distributions croisées des réponses de 1972 et de 1975.¹

		JEUNES					PARENTS				
		1972		1975		TOTAL	1972		1975		TOTAL
		T.s.	S.	I.	T.i.		T.s.	S.	I.	T.i.	
	T.s.	0	3 100.0	0	0	3	0	6 66.6	3 33.3	0	9
	S.	0	30 63.8	16 34.0	1 2.1	47	2 2.4	38 46.3	37 45.1	5 6.1	82
	I.	0	24 38.7	31 50.0	7 11.3	62	0	12 35.3	18 52.9	4 11.8	34
	T.i.	0	5 25.0	11 55.0	4 20.0	20	0	0	4 57.1	3 42.9	7
	TOTAL	0	62 47.0	58 43.9	12 9.1	132	2 1.5	56 42.4	62 47.0	12 9.1	132
		0.0									

Très satisfait; satisfait; insatisfait; très insatisfait.

jeunes et des parents. Le coefficient de dissimilarité entre les deux distributions est de 31%⁵ et l'écart se situe principalement aux deux catégories intermédiaires, avec 27% plus de jeunes du côté des insatisfaits et 21% plus de parents chez les satisfaits. On peut remarquer, pour les deux strates d'âge, la faiblesse relative des pourcentages de sujets occupant les catégories extrêmes, ce qui pourrait constituer un indice du peu d'importance quantitative des positions politiques radicales, tant chez les jeunes que chez les parents. Il faut toutefois noter que chez les jeunes, la proportion des sujets très insatisfaits totalise sept fois celle des sujets très satisfaits, constatation fournissant un indice de plus d'une tendance assez nette des jeunes, en 1972, vers le pôle d'insatisfaction.

Quatre ans plus tard, un phénomène assez surprenant apparaît, soit le rapprochement des distributions respectives des jeunes et des parents, le coefficient de dissimilarité n'étant plus entre elles que de 5% en 1975. Or, ce qu'il faut remarquer, c'est que ce rapprochement résulte de processus de changement allant dans deux directions opposées. Chez les jeunes, le pourcentage des satisfaits s'accroît de 11%, au détriment d'une diminution aux catégories « insatisfaits » et « très insatisfaits ». Ce changement net entraîne un déplacement de la catégorie modale qui passe des insatisfaits aux satisfaits. Dans l'échantillon des parents, le contraire se produit, par suite d'une augmentation d'au-delà de 20% des insatisfaits et d'une diminution équivalente des satisfaits. Cette tendance se vérifie également aux deux catégories extrêmes puisque le pourcentage de parents très satisfaits devient pratiquement nul et que le pourcentage des très insatisfaits rejoint le niveau observé chez les jeunes à la même période.

Avant de tenter une interprétation de ces résultats, il est bon d'examiner plus attentivement les patrons de réponses, tels qu'ils apparaissent ci-dessous, à travers une réduction à quatre cases des tableaux précédents.

TABLEAU 2

Patrons des réponses aux deux périodes.

(en pourcentages)

1972	1975	JEUNES	PARENTS
Satisfait	Satisfait	25	35
Satisfait	Insatisfait	13	34
Insatisfait	Satisfait	22	9
Insatisfait	Insatisfait	40	22

5. Cela signifie que 31% des sujets faisant partie de l'échantillon des jeunes devraient changer de position pour que la distribution des jeunes soit identique à celle des parents, ou vice versa.

L'information additionnelle que l'on obtient ainsi, c'est premièrement la présence, chez les jeunes, de deux sous-groupes relativement stables de gens satisfaits (25%) et de gens insatisfaits (40%), c'est-à-dire ceux qui maintiennent la même réponse aux deux périodes. Dans l'échantillon des parents, les gens insatisfaits en 1972 le demeurent en forte proportion en 1975. Par contre, la moitié des gens qui se disaient satisfaits au temps 1 se disent insatisfaits au temps 2.

En l'absence d'une troisième mesure qui viendrait confirmer la tendance vers l'insatisfaction observée à l'intérieur de l'échantillon des parents, on peut prendre les proportions respectives de jeunes et de parents qui ont des patrons de réponse stables entre 1972 et 1975 comme indices d'attitudes plus cristallisées à l'égard de la société québécoise actuelle. On retrouve alors l'écart entre les deux générations avec une plus forte proportion d'insatisfaits stables que de satisfaits stables chez les jeunes et une plus forte proportion de satisfaits stables que d'insatisfaits stables chez les parents. Il nous paraît donc hasardeux de conclure tout de suite à la disparition de l'écart entre les générations sur la seule base d'une comparaison des marginales des deux échantillons en 1975.

Nous sommes tout de même confrontés à deux processus de changement survenus dans le même intervalle de temps, l'un affectant principalement les jeunes, l'autre principalement les parents.

La tendance vers une plus grande insatisfaction face à l'état de la société québécoise, rencontrée surtout chez les parents, coïncide, comme nous l'avons déjà signalé plus haut avec une détérioration du climat social et économique au Québec au cours de cette période. On songe en particulier à l'inflation et aux difficultés rencontrées par les gouvernements pour juguler la crise économique. Comment expliquer alors que de tels changements conjoncturels n'aient pas affecté les jeunes de la même façon? On peut penser que la position sociale des jeunes et en particulier leur dépendance économique par rapport aux parents ait pu les rendre moins sensibles aux fluctuations de l'économie ou, plus immédiatement, à un rétrécissement du pouvoir d'achat. Cette interprétation n'est toutefois pas entièrement satisfaisante étant donné que chez les jeunes on observe non seulement une tendance moins fréquente que chez les parents vers un accroissement de l'insatisfaction, mais également une tendance positive vers l'expression d'une plus grande satisfaction. Il devient assez évident qu'un autre processus est en jeu.

S'agit-il d'un phénomène de maturation, c'est-à-dire d'un changement qui, affectant la façon de percevoir la réalité sociale, serait directement associé au processus de vieillissement, ou plus précisément au passage de l'adolescence à l'âge adulte? On pourrait parler alors d'une tendance à l'adoption d'une vision plus «réaliste» de la société. Si cette interprétation s'avérait juste, elle mettrait par ailleurs en évidence un joli paradoxe: celui de jeunes qui, tendant par un coup de vieux, à adopter la vision sociale de leurs parents, trouvent

celle-ci en pleine transformation, dans le sens de la vision qui était précisément celle qui prédominait chez eux dans un stade antérieur de leur développement. Comment parler alors, pour caractériser la résultante de ce chassé-croisé, d'un phénomène de rapprochement des générations? Ne faudrait-il pas convenir plutôt que la mise en évidence d'un effet conjoncturel sur les attitudes des parents et d'un effet de maturation sur les attitudes des jeunes contribue, dans le cas qui nous intéresse présentement, à rendre impossible quelque conclusion que ce soit sur la dimension proprement générationnelle de la comparaison entre les deux strates d'âge?

Une autre interprétation est toutefois possible, qui replace d'emblée la perspective sur le plan générationnel. La tendance vers l'expression de la satisfaction, telle qu'elle se dessine de façon non équivoque chez les jeunes, entre 1972 et 1975, ne traduit-elle pas, elle aussi, l'effet d'un processus historique, les jeunes étant sensibles à d'autres aspects de la conjoncture que ceux qui ont pu influencer les perceptions des parents? Ceci voudrait dire que chez les jeunes et chez les adultes se profilent deux univers culturels distincts auxquels correspondent deux lectures différentes des processus en cours dans l'évolution de la société québécoise. La juxtaposition ponctuelle des distributions de réponse respectives des deux strates d'âge, pour 1975, cacherait donc, selon cette perspective, un phénomène de divergence profonde entre des portions importantes des deux générations.

Laquelle de ces interprétations doit-on retenir? L'analyse interne de la seule question de satisfaction/insatisfaction ne permet pas d'aller au-delà d'un énoncé de l'une et de l'autre.

B) *Prévisions concernant l'avenir de la société québécoise*

Après avoir indiqué leur degré de satisfaction/insatisfaction face à l'état présent de la société québécoise, les informateurs devaient ensuite préciser comment ils prévoyaient, toujours de façon générale, l'avenir de cette société.⁶ Nous allons examiner les résultats enregistrés à cette question en la prenant d'abord isolément, puis en établissant la relation avec la question de satisfaction/insatisfaction. Cette mise en relation sera d'autant plus justifiée que ces deux questions étaient formulées l'une à la suite de l'autre dans les questionnaires.

Les prévisions face à l'avenir de la société québécoise font voir une forte similitude des distributions de réponses entre les deux strates d'âge, tant en 1972 qu'en 1975, où les valeurs du coefficient de dissimilarité sont respectivement 6.1% et 5.3%. Entre les deux points d'observation, l'orientation du changement va donc dans le même sens chez les jeunes et chez les parents, avec une diminution de 10% à 15% des sujets croyant que la situation s'améliorera

6. La formulation exacte de cette question était la suivante: «Pensez-vous que dans l'avenir, d'une façon générale: 1. ça va s'améliorer; 2. ça sera à peu près comme aujourd'hui; 3. ça deviendra pire que maintenant?»

TABLEAU 3

*L'avenir de la société québécoise.
Distributions croisées des réponses de 1972 et de 1975.*

JEUNES

		1975		1972		TOTAL
		Mieux	Pareil	Pire	TOTAL	
1972	Mieux	34 47.2	26 36.1	12 16.6	72	
	Pareil	14 36.8	19 50.0	5 13.2	38	55.0
	Pire	8 38.1	4 19.0	9 42.9	21	29.0
TOTAL		56 42.7	49 37.4	26 19.8	131	

PARENTS

		1975		1972		TOTAL
		Mieux	Pareil	Pire	TOTAL	
1972	Mieux	41 51.3	21 26.3	18 22.5	80	
	Pareil	15 39.5	19 50.0	4 10.5	38	61.1
	Pire	5 38.5	2 15.4	6 46.2	13	29.0
TOTAL		61 46.6	42 32.1	28 21.4	131	

et une augmentation correspondante de ceux qui prévoient soit le statu quo, soit une détérioration de l'état présent de la société. Une analyse plus fine permet toutefois de préciser que dans le cas des jeunes l'accroissement des pourcentages touche davantage la catégorie « pareil » (8%), alors que chez les parents c'est la proportion des sujets entrevoyant une détérioration qui subit la plus forte progression (12%).

La signification du pronostic sur l'évolution future de la société québécoise n'est par ailleurs pas la même selon que les sujets sont satisfaits ou insatisfaits de la situation présente. D'où l'intérêt de construire une typologie tenant compte des réponses aux deux questions.⁷

TABLEAU 4

*Attitude à l'endroit de la société québécoise.
Patrons de réponses en 1972 et en 1975.
(en pourcentages)*

TYPE	JEUNES		PARENTS	
	1972	1975	1972	1975
Satisfaits optimistes	33	40	63	39
Satisfaits pessimistes	6	7	7	6
Insatisfaits optimistes	34	22	19	23
Insatisfaits pessimistes	27	31	11	32

Première constatation générale: si les satisfaits sont généralement optimistes, il n'y a pas de relation symétrique évidente entre l'insatisfaction et le pessimisme. Autrement dit, la typologie se réduit pratiquement à trois cas, celle des satisfaits pessimistes apparaissant comme une quantité négligeable, et constante par surcroît.

La comparaison des pourcentages des deux périodes entraîne une autre remarque touchant un phénomène commun aux deux strates d'âge. Chez les sujets exprimant de l'insatisfaction, on retrouvait, en 1972, un pourcentage plus élevé d'optimistes que de pessimistes, alors que c'est l'inverse qui se dessine en 1975. En chiffres absolus, on peut voir qu'au-delà de 30% des jeunes et des adultes occupent en 1975 la catégorie des insatisfaits pessimistes, c'est-à-dire celle des gens qui expriment un jugement négatif sur le présent et n'entrevoient pas d'issue satisfaisante dans un avenir prochain. Sans qu'il soit possible, étant donné la généralité de nos indicateurs, de qualifier davantage le sens de cette position attitudinelle, il n'est sans doute pas hasardeux de

7. Nous retenons ici quatre types correspondant aux croisements suivants:

- A. Satisfaits optimistes: « très satisfait » ou « satisfait » et « mieux » ou « pareil »;
- B. Satisfaits pessimistes: « très satisfait » ou « satisfait » et « pire »;
- C. Insatisfaits optimistes: « très insatisfait » ou « insatisfait » et « mieux »;
- D. Insatisfaits pessimistes: « très insatisfait » ou « insatisfait » et « pareil » ou « pire ».

parler de la progression, durant l'intervalle qui nous concerne, d'un important malaise social pouvant déboucher soit sur un sentiment d'impuissance fataliste et d'aliénation, soit sur une volonté de transformation profonde de la société. Ajoutons ici que, chez les jeunes, le pourcentage des insatisfaits pessimistes atteignait déjà près de 30% en 1972, ce qui laisserait entendre que ceux-ci ont pu ressentir avant les adultes certaines transformations de la conjoncture qui allaient se préciser au cours des années suivantes.

Dans l'échantillon des jeunes, le changement le plus important qui survient entre 1972 et 1975 touche par ailleurs la catégorie des insatisfaits optimistes, dont le pourcentage passe de 34% à 22%, ce que l'on peut peut-être interpréter comme une tendance à la baisse de l'idéologie réformiste. Si l'on ajoute à ceci l'augmentation du pourcentage des satisfaits optimistes, il semblerait alors que, chez les jeunes, on assiste, au cours de l'intervalle étudié, à un processus de polarisation plus marquée entre une vision positive et une vision négative du processus d'évolution de la société québécoise.

Chez les parents, on arrive, en 1975, à une distribution proportionnelle identique à celle des jeunes, pour les quatre cases de la typologie, mais le processus suivi est tout différent puisque se produit en quelque sorte l'éclatement d'une catégorie très majoritaire, celle des satisfaits optimistes, qui regroupait en 1972 près des deux tiers des adultes de l'échantillon. On peut en outre ajouter que ce processus de diversification des attitudes, tel qu'on l'observe chez les parents, représente, d'un point de vue quantitatif, un changement nettement plus prononcé que celui auquel on assiste chez les jeunes.⁸

Ceci nous amène donc à une première conclusion provisoire qui est la suivante: au niveau de la perception globale du présent et de l'avenir de la société québécoise, il s'est produit, au cours de la période que nous étudions, un recouplement étroit des configurations d'attitudes existant chez les jeunes et chez les adultes de la génération de leurs parents; plus qu'une tendance des jeunes à se départager selon les diverses positions attitudinelles des adultes, ce sont des changements affectant les attitudes des parents qui produisent surtout le rapprochement des distributions respectives des deux strates d'âge, changements que nous avons interprétés comme un effet de la conjoncture. Du côté des jeunes, les transformations qui surviennent entre 1972 et 1975 paraissent cristalliser des façons divergentes de percevoir la réalité, qui étaient déjà présentes au point de départ et qui pourraient peut-être correspondre à ce que Mannheim appelle des unités de génération. Il faut bien préciser que ces unités de génération ne sont pas définies ici sur un axe idéologique, mais renvoient à la dualité d'une vision positive ou négative du devenir de la société québécoise.

8. Les valeurs des coefficients de dissimilarité calculés entre les distributions en 1972 et 1975 sont de 25% et de 12% respectivement, pour les parents et pour les jeunes.

C) *Intentions de vote*

Nous allons maintenant examiner les résultats d'une question portant sur les intentions de vote au provincial, en nous centrant sur l'évolution des pourcentages d'adhésion au Parti Libéral et au Parti Québécois. Il faut noter que les distributions des réponses à cette question comprennent une catégorie résiduelle extrêmement volumineuse dans laquelle nous avons regroupé les autres partis, les abstentions, les refus de répondre, les réponses «je ne sais pas» et «ça ne m'intéresse pas». Après avoir observé les résultats de cette question prise isolément, nous chercherons ensuite à vérifier l'existence d'un lien entre l'intention de vote et la satisfaction/insatisfaction à l'égard de la société québécoise.

En 1972, chez les jeunes, les intentions de vote péquiste atteignent un pourcentage qui est plus que le double des intentions de vote libéral, soit 30% contre 12.5%. Chez les parents, au contraire, l'adhésion au Parti Libéral représente environ 10% de plus que l'adhésion au Parti Québécois (25% contre 16%).

Trois ans plus tard, la tendance péquiste se manifeste de façon très marquée chez les jeunes. Le P.Q. obtient en effet 45% des intentions de vote contre 8% seulement pour les Libéraux. Chez les parents, on observe une tendance similaire mais moins accentuée. L'intention de vote péquiste passe à 19% tandis que l'intention de vote libéral baisse à 17%. Compte tenu des points de départ très différents des deux strates d'âge en 1972 et d'un changement plus accentué chez les jeunes que chez les parents, l'écart se maintient donc en 1975 et même, s'accroît, ce qui laisserait entendre que nous sommes vraiment devant un phénomène d'ordre générationnel. À ce sujet, la prise en considération simultanée de l'évolution des intentions de vote et de la satisfaction/insatisfaction peut contribuer à fournir des précisions.

Chez les jeunes comme chez les parents, une relation très nette existe entre les deux variables, comme le fait voir l'examen des marginales des tableaux 6 et 7: les sujets satisfaits ont davantage tendance à accorder leur vote au parti libéral tandis que les insatisfaits affichent une plus forte propension à voter pour le Parti Québécois. Cette relation se vérifie autant en 1975 qu'en 1972 dans les deux strates d'âge.

Par ailleurs, si l'on distingue les patrons de réponse à la variable satisfaction/insatisfaction, donc si l'on tient compte du processus de changement entre les deux périodes, la relation avec l'évolution des intentions de vote devient beaucoup moins évidente chez les jeunes (tableau 6). En effet, pour les sujets qui demeurent satisfaits au cours des deux périodes, on assiste à une augmentation sensible du vote péquiste et à une diminution du vote libéral, tout comme pour ceux qui passent de la satisfaction à l'insatisfaction ou pour ceux qui expriment de l'insatisfaction en 1972 et en 1975. Du côté des parents

TABLEAU 5
Intentions de vote. Distributions croisées des réponses de 1972 et de 1975.

		JEUNES				PARENTS			
		1975		1972		1975		1972	
		Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL	Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL
1972	Libéral	2	4	10	16	12	2	17	31
		12.5	25.0	62.5	12.5	38.7	6.5	54.8	25.4
	P.Q.	2	27	9	38	0	13	7	20
		5.3	71.0	23.7	29.7		65.0	35.0	16.4
	Autre.....	6	26	42	74	9	8	54	71
		8.1	35.1	56.8	57.8	12.7	11.3	76.0	58.2
	*TOTAL	10	57	61	128	21	23	78	122
		7.8	44.5	47.7		17.2	18.9	63.9	

TABEAU 6

Intentions de vote. Distributions croisées des réponses de 1972 et de 1975, pour les quatre patrons de réponses à la question de satisfaction, chez les jeunes.

A) SATISFAIT-SATISFAIT

1975		1972		TOTAL
Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL	
0	2	5	5	
	28.6	71.4	22.6	
0	0	2	2	
		100.0	6.5	
1	7	14	22	
4.8	28.6	66.7	70.9	
1	9	21	31	
3.2	29.0	67.7		

B) SATISFAIT-INSATISFAIT

1975		1972		TOTAL
Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL	
1	1	2	4	
25.0	25.0	50.0	23.5	
0	4	0	4	
	100.0		23.5	
1	4	4	9	
11.1	44.4	44.4	52.9	
2	9	6	17	
11.8	52.9	35.3		

C) INSATISFAIT-SATISFAIT

1975		1972		TOTAL
Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL	
0	0	2	2	
		100.0	7.4	
1	3	4	8	
12.5	37.5	50.0	29.6	
4	5	8	17	
23.5	29.4	47.1	63.0	
5	8	14	27	
18.5	29.6	51.8		

D) INSATISFAIT-INSATISFAIT

1975		1972		TOTAL
Libéral	P.Q.	Autre	TOTAL	
1	1	1	3	
33.3	33.3	33.3	5.9	
1	20	3	24	
4.2	83.3	12.5	47.1	
0	9	15	24	
	37.5	62.5	47.0	
2	30	13	51	
3.9	58.8	37.3		

par contre (tableau 7), la relation entre la satisfaction/insatisfaction et les intentions de vote se vérifie non seulement d'un point de vue statique, mais encore au niveau des processus de changement et ce, dans le sens suivant : tandis que chez les satisfaits stables les libéraux tendent à maintenir leur allégeance, tel n'est pas le cas dans la catégorie des sujets qui passent de la satisfaction à l'insatisfaction. Par ailleurs, l'évolution du vote péquiste n'est pas associé à l'augmentation de l'insatisfaction.

Bref, chez les jeunes, l'intention de vote péquiste augmente indépendamment d'une diminution de l'insatisfaction alors que, chez leurs parents, l'accroissement de l'insatisfaction est relié directement à une baisse dans l'adhésion au Parti Libéral.

Ceci confirmerait donc, pour ces derniers, la relation très directe du changement des attitudes avec une lecture des événements. Nous serions ici confrontés à un phénomène de réaction négative face à une certaine réalité, sans qu'il soit possible de conclure à l'apparition d'une transformation politique profonde et à long terme. Du côté des jeunes, l'adhésion au Parti Québécois semblerait pour sa part correspondre à un trait politique caractéristique de cette strate d'âge, et la progression de cette adhésion dans le temps traduirait, en termes dynamiques, un processus de renforcement des attitudes propres à une génération. Dans cette perspective, l'évolution parallèle suivie par les intentions de vote chez les jeunes et chez leurs parents, entre 1972 et 1975, renverrait à deux processus qui, tout en étant convergents, n'auraient pas nécessairement la même signification ni la même portée.

D) *Changements sociaux souhaités et prévus*

Ceci nous amène, à l'examen des résultats, à deux séries de questions parallèles touchant certains contenus politiques plus précis et pour chacun desquels on demandait aux répondants, d'abord s'ils souhaitaient un changement, ensuite s'ils prévoyaient qu'un changement se réaliserait dans un intervalle de dix à quinze ans.⁹ Nous avons retenu pour l'analyse six aspects que nous regrouperons sous trois thèmes comprenant chacun deux questions.¹⁰ Nous nommerons ces thèmes comme suit : participation de la population à la vie politique, intervention de l'État en matière économique, renforcement des mécanismes de contrôle ou de répression. En plus d'analyser isolément les souhaits et les prévisions, nous porterons attention à la relation entre ces deux aspects d'une même question.

9. Ces questions ne comportaient que les deux suggestions de réponse «oui» et «non».

10. Nous parlons de «thèmes» plutôt que de «dimensions» pour bien souligner que ces regroupements reposent davantage sur une association des contenus des indicateurs que sur un critère d'ordre statistique.

TABLEAU 7

Intentions de vote. Distributions croisées des réponses de 1972 et de 1975, pour les quatre patrons de réponses à la question de satisfaction, chez les parents.

A) SATISFAIT-SATISFAIT

		1975		1972		TOTAL	
	Libéral	P.Q.	Autre	Libéral	P.Q.	Autre	
Libéral	10	2	5	17	58.8	29.4	37.8
P.Q.	0	3	0	3	100.0		6.7
Autre	6	2	17	25	24.0	68.0	55.5
TOTAL	16	7	22	45	35.6	48.9	

B) SATISFAIT-INSATISFAIT

		1975		1972		TOTAL	
	Libéral	P.Q.	Autre	Libéral	P.Q.	Autre	
Libéral	1	0	8	9	22.5	88.9	22.5
P.Q.	0	3	2	5	60.0	40.0	12.5
Autre	2	3	21	26	7.7	80.8	65.0
TOTAL	3	6	31	40	7.5	77.5	

C) INSATISFAIT-SATISFAIT

		1975		1972		TOTAL	
	Libéral	P.Q.	Autre	Libéral	P.Q.	Autre	
Libéral	0	0	0	0	0	0	0
P.Q.	0	1	3	4	25.0	75.0	36.4
Autre	1	0	6	7	14.3	85.7	63.6
TOTAL	1	1	9	11	9.1	81.8	

D) INSATISFAIT-INSATISFAIT

		1975		1972		TOTAL	
	Libéral	P.Q.	Autre	Libéral	P.Q.	Autre	
Libéral	1	0	4	5	20.0	80.0	19.2
P.Q.	0	6	2	8	75.0	25.0	30.8
Autre	0	3	10	13	23.1	76.9	50.0
TOTAL	1	9	16	26	3.8	61.5	

a) *Participation de la population à la vie politique*

Les deux indicateurs que nous avons regroupés sous ce thème étaient formulés dans les termes suivants :

«... que la politique soit plus l'affaire de tout le monde que seulement des députés»,
«... après qu'ils ont élu un gouvernement, que les gens cessent de toujours le surveiller et le critiquer».

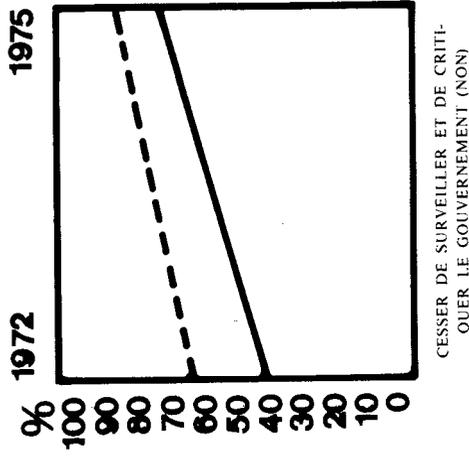
Dans le premier cas, nous avons un indicateur direct d'une attitude à l'égard de la participation démocratique à la vie politique mais dont la formulation très générale présente en quelque sorte un énoncé de principe. Par la suite, nous parlerons donc, au sujet de cet indicateur, d'adhésion ou non au principe de participation démocratique. Dans le second cas, nous touchons un aspect plus concret et en même temps plus particulier ; il s'agit ici d'un indicateur d'attitude à l'égard d'une forme spontanée, non institutionnalisée, de participation politique.¹¹ Ces deux indicateurs ne sont donc pas redondants et l'on peut s'attendre à y retrouver des résultats assez différents. La présence de résultats convergents ou divergents pour les deux indicateurs pourra d'ailleurs constituer une information spécifique dans la comparaison des deux strates d'âge.

Les résultats enregistrés en 1972 indiquent d'abord un désir particulièrement marqué chez les parents pour que la politique devienne davantage l'affaire de tous les citoyens. L'adhésion au principe de la participation démocratique est en effet, pour cette période, d'environ 20% plus fréquente chez les parents que chez les jeunes. Entre 1972 et 1975, la distance entre les strates d'âge tend cependant à décroître, grâce surtout à l'augmentation nette du pourcentage de réponses positives chez les jeunes. Nous serions donc ici devant une valeur très largement répandue dans l'ensemble de la société québécoise, valeur à laquelle les jeunes semblent déjà adhérer au cours de l'adolescence mais qui s'affirme encore plus au fur et à mesure qu'ils vieillissent. On pourrait peut-être parler, pour qualifier l'évolution des réponses des jeunes à cette question, d'un effet de socialisation politique.

Si donc les deux strates d'âge se rejoignent sur le principe de la participation politique des citoyens, une certaine distance se dessine par contre au niveau d'une forme particulière d'application de ce principe, soit celle de la surveillance critique des élus. Contrairement aux résultats observés au premier indicateur, ce sont ici les jeunes qui affichent une attitude plus favorable à l'exercice d'une vigilance à l'endroit du gouvernement et si les deux strates d'âge se rapprochent en 1975, l'écart reste tout de même suffisamment large pour que l'on puisse y voir un trait distinctif des générations. Le taux de

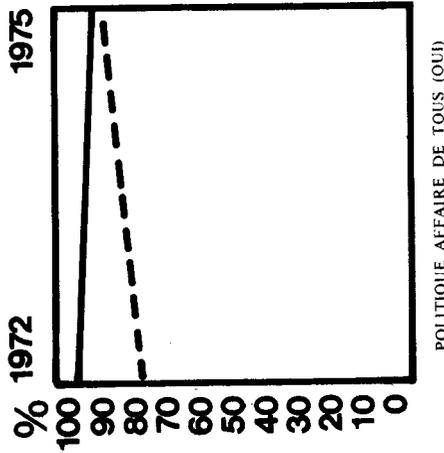
11. On aura également remarqué que, pour ce second indicateur, l'attitude favorable à la participation démocratique correspond à la réponse « non ».

GRAPHIQUE I



CESSER DE SURVEILLER ET DE CRITIQUER LE GOUVERNEMENT (NON)

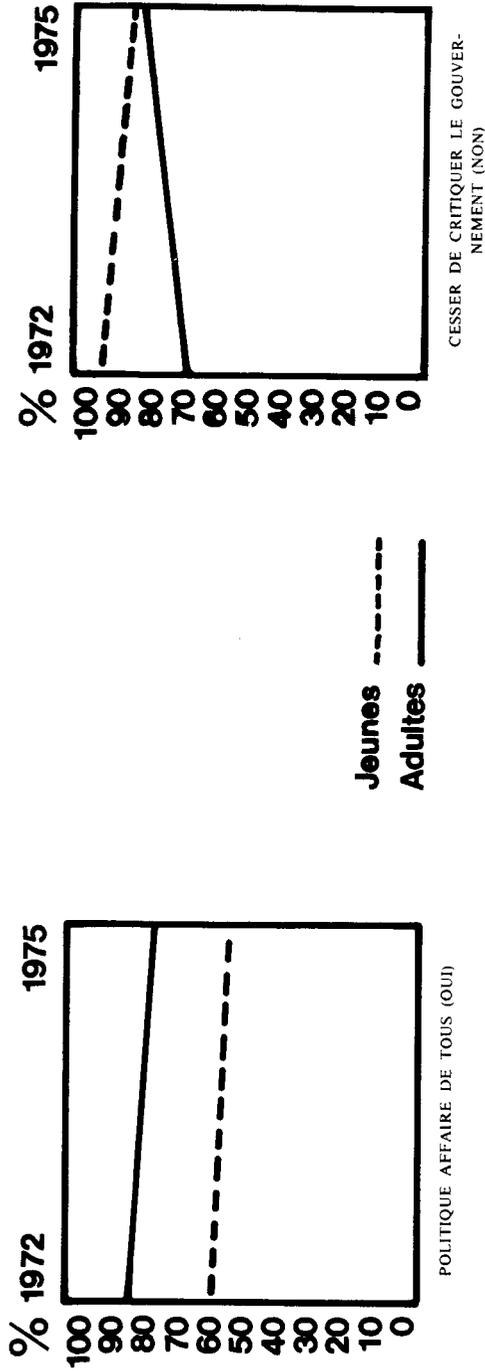
Jeunes - - - - -
Adultes ————



POLITIQUE AFFAIRE DE TOUS (OUI)

Changement souhaité concernant la participation politique des citoyens.

GRAPHIQUE 2



Changement prévu concernant la participation politique des citoyens.

changement net que l'on observe entre les deux périodes, chez les jeunes, et de façon encore plus marquée chez les parents, laisse par ailleurs supposer ici la présence d'un effet de conjoncture sur les attitudes.

Qu'en est-il maintenant des changements que l'on prévoit devoir se réaliser effectivement ?

Tout d'abord, à la question formulée en termes de principe général, la tendance qui se manifeste entre 1972 et 1975 est la même pour les deux strates d'âge, soit une diminution de ceux qui prévoient que dans l'avenir la politique sera l'affaire de tous les citoyens. Comme la pente de la droite est sensiblement du même degré pour les deux sous-échantillons, un écart entre les générations apparaît aux deux périodes, écart traduisant une prévision moins optimiste des jeunes quant à l'augmentation de la participation populaire aux réalités politiques. Un autre phénomène qui mérite notre attention est l'élargissement de la distance séparant les souhaits et les prévisions, qui se produit dans les deux strates d'âge mais de façon particulièrement sensible chez les jeunes. En effet, comme on peut le voir de façon plus précise au tableau 8A), le pourcentage de jeunes qui souhaitent une plus grande participation de tous mais ne croient pas que cela se réalisera passe de 23% à 39%, alors que, chez les parents, les pourcentages correspondants sont de 11% et 20%.

Par rapport à la surveillance critique du gouvernement par les citoyens, les observations que l'on peut faire sont assez différentes puisque l'on assiste ici à un processus de rapprochement des deux strates d'âge quant aux prévisions de changement pour l'avenir (graphique 2). Si, par ailleurs, la concordance entre les souhaits et les prévisions tend à diminuer, comme l'indiquent les valeurs du coefficient de contingence (tableau 8B), le phénomène qu'il faut retenir ici est l'accroissement sensible du pourcentage de jeunes et surtout de parents qui souhaitent et qui prévoient (case « non-non ») que dans l'avenir la population adoptera une attitude plus critique à l'endroit de leurs élus.

Ceci nous amène à résumer nos observations sur ce thème de la façon suivante : socialisés, tout comme peuvent l'être leurs parents, à adhérer à un principe général de participation de tous les citoyens aux affaires politiques, les jeunes perçoivent de façon moins optimiste que leurs aînés les possibilités réelles de matérialisation de cette valeur dans leur société. Face aux obstacles institutionnels à la participation politique, les jeunes seraient par ailleurs conduits à privilégier en grand nombre l'émergence d'une attitude critique des citoyens à l'égard du gouvernement. Dans le cas des parents, le fait que l'apparition d'une tendance majoritairement favorable à la surveillance des élus coïncide avec l'augmentation d'un sentiment d'insatisfaction, contribue à lui conférer un caractère circonstanciel.

TABLEAU 8

*Participation politique de la population.
Patrons de réponses en 1972 et en 1975.*

(en pourcentages)

A) POLITIQUE AFFAIRE DE TOUS

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui.....	54.5	49.2	82.3	72.5
Oui	Non.....	22.7	38.6	10.8	19.8
Non	Oui.....	6.1	5.3	3.8	3.8
Non	Non.....	16.7	6.8	3.1	3.8
N.....		132	132	130	131
C ¹35	.08	.23	.17

B) CESSER DE CRITIQUER LE GOUVERNEMENT

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui.....	4.5	3.1	24.1	6.3
Oui	Non.....	33.3	13.0	34.6	21.9
Non	Oui.....	0	8.4	3.8	7.0
Non	Non.....	62.1	75.6	37.6	64.8
N.....		132	131	133	128
C.....		.27	.10	.33	.16

¹ C : coefficient de contingence.

b) *Intervention de l'État dans les questions économiques*

Le second aspect du changement social souhaité et prévu dont nous allons parler concerne l'intervention de l'État en matière économique.

Les deux indicateurs de cette dimension sont les suivants :

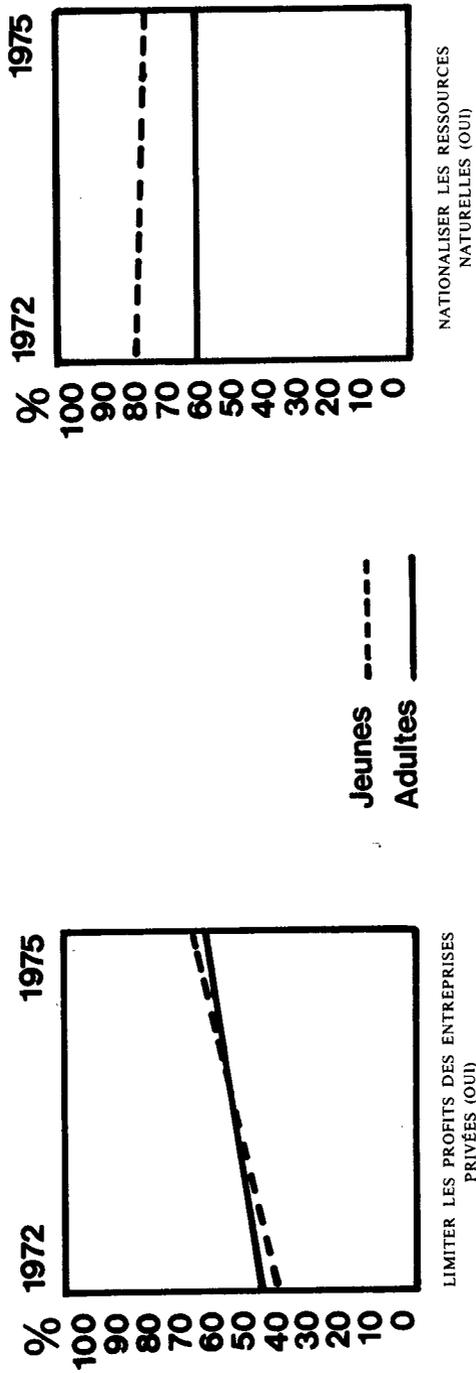
«...qu'on limite les profits des entreprises privées» ;

«...qu'on nationalise les ressources naturelles».

Dans les résultats observés à ces deux questions, ce qui frappe en tout premier lieu, c'est l'ajustement très étroit des tendances qui se manifestent entre les deux périodes pour les deux strates d'âge.

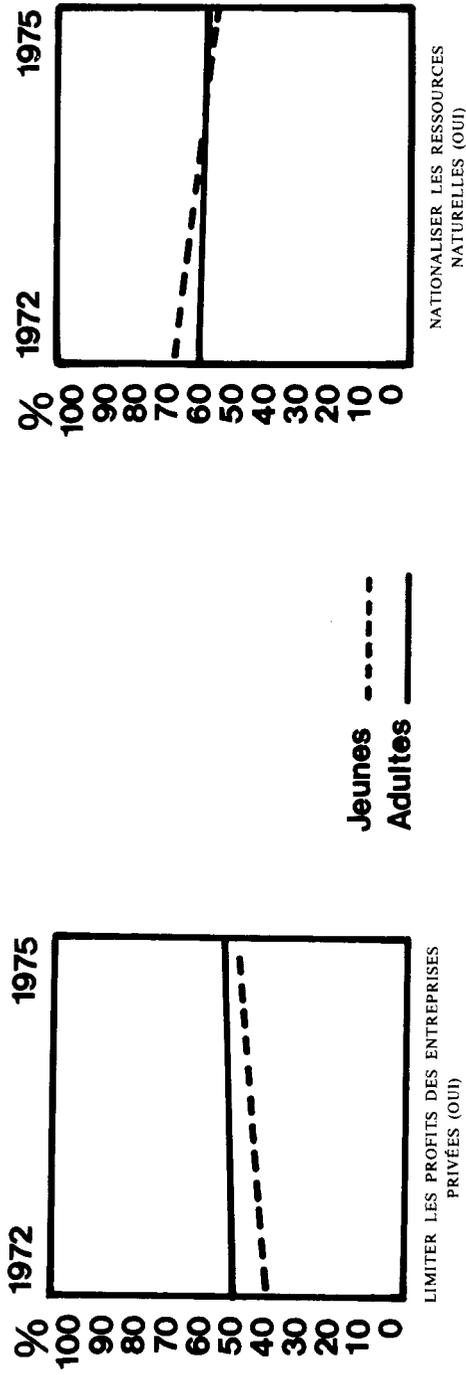
Prenons d'abord la question relative au changement souhaité quant à la limitation des profits des entreprises privées. En 1972, environ 40% de jeunes et d'adultes sont favorables à une telle intervention. En 1975, le pourcentage augmente jusqu'à 60% et 65% pour les deux strates d'âge. Il n'y a donc pas ici

GRAPHIQUE 3



Changement souhaité concernant l'intervention de l'État dans l'économie.

GRAPHIQUE 4



Changement prévu concernant l'intervention de l'État dans l'économie.

d'écarts entre les générations et chacune d'elles paraît subir une même influence de la conjoncture entraînant une attitude plus favorable à l'intervention étatique.

Pour ce qui concerne la nationalisation des ressources naturelles, la conjoncture ne semble pas avoir eu d'influence ni chez les jeunes ni chez les adultes puisque dans les deux cas les pourcentages demeurent pratiquement inchangés entre les deux périodes. Par contre, on observe ici un écart entre les générations tant en 1972 qu'en 1975, les jeunes favorisant davantage la nationalisation des ressources naturelles. Ajoutons qu'une majorité de jeunes (80%) et d'adultes (60%) sont favorables à une intervention de l'État dans ce domaine.

Au plan des changements prévus, la proportion de ceux qui croient que l'on nationalisera les ressources naturelles est sensiblement égale pour les deux strates d'âge et reste stable entre les deux périodes, soit aux alentours de 60% et 70%. Chez les parents il n'y a donc pas de décalage entre les souhaits et les prévisions. Chez les jeunes les souhaits dépassent d'environ 10% les prévisions.

Par rapport à la limitation des profits des entreprises privées, les prévisions sont stables chez les adultes. Environ 50% prévoient une telle intervention dans l'avenir. Chez les jeunes, la prévision augmente légèrement pour atteindre en 1975 à peu près le même niveau que chez les adultes. Le décalage entre souhaits et prévisions est ici à peu près le même chez les jeunes et les adultes, les souhaits dépassant les prévisions d'environ 10% à 15%.

Si l'on s'en tenait aux résultats observés au niveau des agrégats, on pourrait conclure qu'au plan de l'intervention étatique en matière économique, les souhaits et les prévisions des jeunes et des adultes se rapprochent sensiblement et traduisent une attitude plutôt favorable au contrôle de l'économie. La conjoncture semble avoir augmenté le désir d'un contrôle accru des profits mais ne semble pas avoir influencé les attitudes à l'égard de la nationalisation des entreprises, ni les prévisions concernant les deux types d'intervention étatique. La seule manifestation apparente d'un écart entre les générations se situe au niveau d'une attitude plus favorable des jeunes pour la nationalisation des ressources naturelles.

La prise en considération des réponses conjointes pour les souhaits et les prévisions fait par ailleurs ressortir davantage la présence d'un écart entre les jeunes et les adultes (tableau 9), écart qui se dégage précisément dans la relation entre souhaits et prévisions. Chez les jeunes, cette relation entre souhaits et prévisions est sensiblement moins forte que chez les adultes (voir les valeurs du coefficient de contingence), à tel point que plus de la moitié des jeunes qui souhaitent un plus fort contrôle des profits estiment que ce contrôle ne se réalisera pas dans l'avenir. À l'autre question, un écart analogue

TABLEAU 9

*Intervention de l'État en matière économique.
Patrons de réponses en 1972 et en 1975.*

(en pourcentages)

A) LIMITER LES PROFITS DES ENTREPRISES PRIVÉES

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui	17.6	30.8	29.5	42.3
Oui	Non	19.8	34.6	11.6	20.3
Non	Oui	20.6	18.0	22.5	10.6
Non	Non	42.0	16.5	36.4	26.8
N		131	133	129	123
C14	.05	.31	.36

B) NATIONALISER LES RESSOURCES NATURELLES

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui	56.6	48.5	49.6	45.2
Oui	Non	22.5	28.8	9.3	15.3
Non	Oui	10.9	12.9	17.1	17.7
Non	Non	10.1	9.8	24.0	21.8
N		129	132	129	124
C17	.05	.41	.29

apparaît, mais la concordance entre les souhaits et les prévisions y est plus marquée, tout au moins pour ceux qui sont favorables à l'intervention étatique.

Ce recours aux réponses individuelles nous permet donc de retrouver ici un phénomène qui, à la dimension précédente (participation politique) ressortait de l'examen des données d'agrégats, soit le décalage plus accentué chez les jeunes entre leurs attentes et les tendances perçues dans la réalité.

c) *Renforcement des institutions de contrôle et de répression sociale*

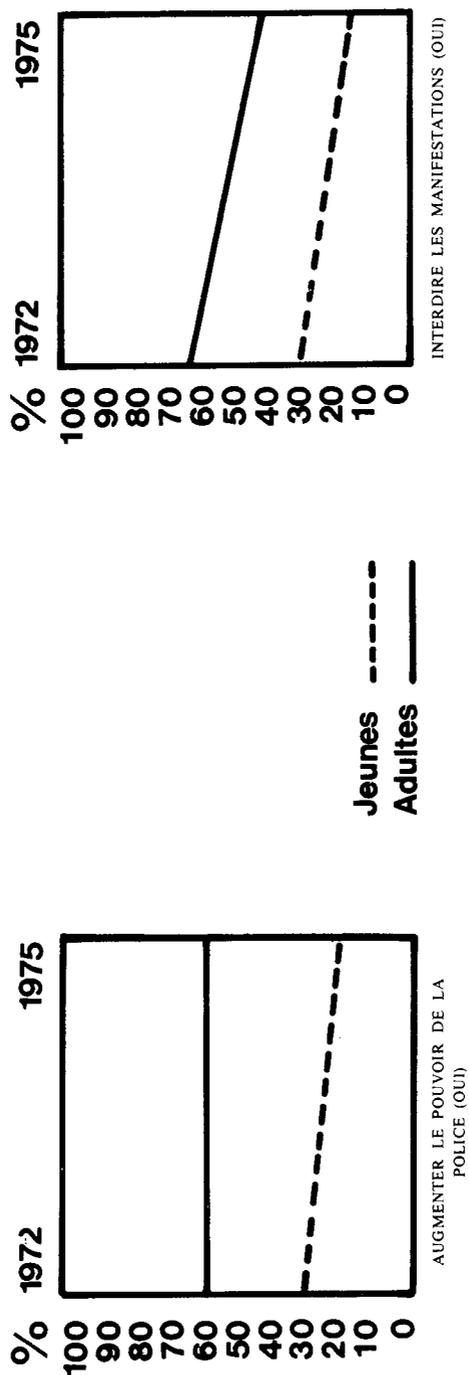
Le dernier thème que nous allons examiner concerne les changements souhaités et prévus en ce qui a trait aux deux questions suivantes :

«...qu'on donne plus de pouvoir à la police» ;

«... que les manifestations de contestation soient interdites».

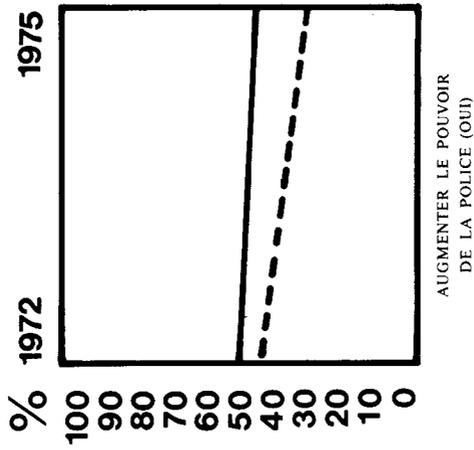
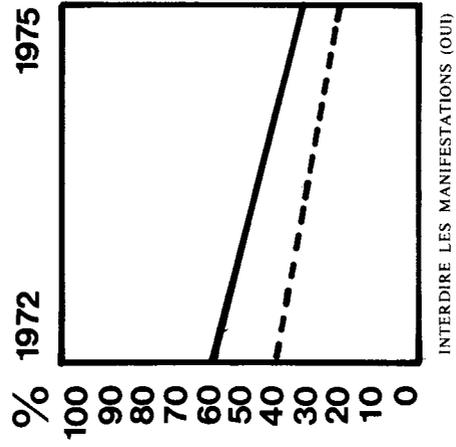
Nous considérons ces deux éléments comme étant des indicateurs d'attitude à l'égard des institutions de contrôle ou de répression des libertés.

GRAPHIQUE 5



Changement souhaité concernant les institutions de contrôle.

GRAPHIQUE 6



Jeunes - - - - -
Adultes ————

Changement prévu concernant les institutions de contrôle.

Au niveau des souhaits exprimés à l'égard de ces deux aspects, on observe un écart de génération important. Plus de 55% des adultes souhaitent une augmentation du pouvoir policier et ce pourcentage reste stable entre les deux périodes. Chez les jeunes, la proportion de ceux qui favorisent une augmentation du pouvoir policier passe de 30% en 1972 à 20% en 1975. L'écart entre les jeunes et les parents tend à s'accroître. Au sujet de l'interdiction des manifestations, la proportion de jeunes et d'adultes qui y sont favorables diminue entre les deux périodes. L'écart des deux générations reste cependant à peu près équivalent, avec 30% plus d'adultes qui privilégient l'interdiction des manifestations.

Au plan des changements prévus, les positions respectives des jeunes et des adultes sont moins distantes, mais on observe tout de même un écart entre les perceptions de la réalité qu'ont les deux strates d'âge. Par rapport à l'augmentation du pouvoir de la police, la position des adultes reste plutôt stable entre 1972 et 1975, avec environ 50% des personnes qui prévoient une telle augmentation dans l'avenir. Chez les jeunes, la proportion de ceux qui prévoient une augmentation du pouvoir policier diminue, ce qui provoque une accentuation de l'écart entre les strates d'âge.

En ce qui concerne l'interdiction des manifestations, on assiste tant chez les adultes que chez les jeunes à une diminution de ceux qui prévoient l'apparition d'une telle mesure. L'écart entre les générations tend ici à diminuer mais encore une fois ce sont les adultes qui prévoient davantage l'apparition de ce type de contrôle.

Il y a donc très forte convergence des résultats observés aux deux indicateurs, à la fois du côté du changement souhaité et du côté du changement prévu. Les adultes souhaitent davantage qu'il y ait un renforcement des institutions de contrôle des libertés. Ils sont également plus nombreux que les jeunes à prévoir un tel changement dans l'avenir.

Par rapport au décalage entre souhaits et prévisions, on retrouve des résultats analogues à ceux enregistrés aux deux thèmes précédents, sauf que la présence d'un décalage plus accentué chez les jeunes apparaît surtout aux données de 1975, et concerne principalement la question touchant le pouvoir de la police. Dans l'ensemble, la relation entre souhaits et prévisions est relativement forte (voir les valeurs du coefficient de contingence) et pourrait signifier qu'en regard des institutions de contrôle ou du maintien de la loi et de l'ordre, les gens auraient tendance à percevoir l'évolution de la réalité en fonction de leurs attentes. Ce serait là l'indice d'une forte intensité des attitudes sur cette dimension, ce qui nous permet de dire également que nous touchons peut-être, avec ce point, l'une des principales zones de tension possible entre les générations.

TABLEAU 10

*Institutions de contrôle.
Patrons de réponses en 1972 et en 1975.*

(en pourcentages)

A) AUGMENTER LE POUVOIR DE LA POLICE

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui	23.3	7.6	45.7	35.7
Oui	Non	6.8	12.1	13.2	20.6
Non	Oui	24.8	28.0	9.3	14.3
Non	Non	45.1	52.3	31.8	29.4
N		133	132	129	126
C36	.03	.48	.29

B) INTERDIRE LES MANIFESTATIONS

CHANGEMENT SOUHAITÉ	CHANGEMENT PRÉVU	JEUNES		PARENTS	
		1972	1975	1972	1975
Oui	Oui	22.0	8.5	48.4	25.6
Oui	Non	12.9	11.6	19.0	21.6
Non	Oui	22.0	16.3	13.5	9.6
Non	Non	43.2	63.6	19.0	43.2
N		132	129	126	125
C27	.20	.28	.35

*

* *

Comme première étape d'un plan d'analyse plus vaste, la présente étude descriptive nous aura permis de confirmer l'importance de l'approche longitudinale en même temps que la nécessité de situer la comparaison des attitudes des jeunes et des adultes dans une conjoncture historique concrète.

L'écart entre les générations, du moins pour l'échantillon qui nous concerne, nous est apparu comme un phénomène mouvant, faisant intervenir des changements d'attitudes tout aussi importants chez les adultes que chez les jeunes, changements que nous avons attribués dans une large mesure à une transformation du contexte politique et économique de la société.

L'importance de ce facteur conjoncturel dont nous avons décelé l'effet sur les jeunes et les adultes ne nous permet pas de conclure de façon simple à l'existence, au Québec, d'un écart entre les attitudes politiques des jeunes et

des adultes de la génération de leurs parents. Il nous semble néanmoins possible de dire, à titre d'hypothèse, qu'en deçà de certaines tendances convergentes attribuables à la conjoncture, les attitudes des jeunes à l'égard de la société québécoise paraissent correspondre à des idéaux politiques plus ancrés, moins sujets que chez les adultes à l'influence d'éléments conjoncturels, et inscrits dans un processus de changement à plus long terme.

La participation politique de la population, le contrôle économique de l'État et le respect des libertés seraient, chez les jeunes, des valeurs mieux intégrées que chez les adultes dans une vision globale de l'avenir de la société québécoise.

Léon BERNIER

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

RÉFÉRENCES

- BÉLANGER, P.-W. et Rocher, G., « Le projet de recherche : Étude des aspirations scolaires et des orientations professionnelles des étudiants (ASOPE) », *L'Orientation professionnelle*, VIII, 2, 1972 : 114-127.
- BENGTSON, V.L. *et al.*, « Time, aging and the continuity of social structure: themes and issues in generational analysis », *Journal of Social Issues*, XXX, 2, 1974 : 1-29.
- BRAUNGART, R.G., « The Sociology of Generations and Student Politics: A Comparison of the Functionalist and Generational Unit Models », *Journal of Social Issues*, XXX, 2, 1974 : 31-53.
- BUSS, A.R., « Generational Analysis: Description, explanation and theory », *Journal of Social Issues*, XXX, 2, 1974 : 55-71.
- CONNELL, R.W., « Political Socialization in the American Family: the evidence re-examined », *Public Opinion Quarterly*, XXXVI, Fall 1972 : 323-333.
- DELUDE-CLIFT, C. et CHAMPOUX, É., « Le conflit des générations », *Recherches sociographiques*, XIV, 2, mai-août 1973 : 157-201.
- EISENSTADT, S.N., *From Generation to Generation: Age groups and social structure*, New York, The Free Press of Glencoe, 1956.
- EVAN, W.M., « Cohort Analysis of Survey Data: a procedure for studying long-term opinion change », *Public Opinion Quarterly*, XXIII, Spring 1959 : 63-72.
- JENNINGS, M.K. and NIEMI, R.G., « Continuity and Change in Political Orientation: a longitudinal study of two generations », *American Political Science Review*, LXIX, 4, 1975 : 1316-1335.
- LALIBERTÉ, R., « Étude comparative des parents et des enfants de différentes classes sociales », dans : Y. LAMARCHE, M. RIOUX et R. SÉVIGNY, *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*, Montréal, P.U.M., 1973, Tome I, ch. IV : 173-279.

- LAMBERT, T.A., «Generations and change: Toward a theory of generations as a force in historical process», *Youth and Society*, IV, 1, 1972: 21-45.
- LAUFER, R.S. and BENGTON, V.L., «Generations, Aging and Social Stratification: on the development of generational units», *Journal of Social Issues*, XXX, 3, 1974: 181-205.
- MANHEIM, K., «The Problem of Generations», in: *Essays on the sociology of knowledge*, London, Routledge and Kegan, 1952.
- RILEY, M.W. *et al.*, *Aging and Society: a Sociology of Age Stratification*, vol. III, New York, Russel Sage Foundation, 1972.
- RYDER, N.B., «The Cohort as a Concept in the Study of Social Change», *American Sociological Review*, XXX, December 1965: 845-861.
- SCHAIK, K.W., «A general model for the Study of Developmental Problems», *Psychological Bulletin*, LXIV, August 1965: 92-107.
- THOMAS, L.E., «Generational discontinuity in Beliefs: an exploration of the generation gap», *Journal of Social Issues*, XXX, 3, 1974: 1-21.